

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 20 décembre 2019

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2019-2020.424**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 27 novembre dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] je souhaite obtenir des informations sur les épisodes de cyber-attaques dont a été victime le ministère de la santé et des services sociaux du Québec.

J'aimerais obtenir tout document, directives, échanges de courriels, rapports d'incident ou autres au sujet de cyber-attaques visant le ministère de la santé et des services sociaux du Québec en 2018 et 2019. » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer. De plus, nous vous informons que quotidiennement, les infrastructures du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) font l'objet de tentatives de cyberattaques. En 2018 et 2019, il y eut 9 incidents de sécurité (virus, programme malveillant, hameçonnage, connexion suspecte) qui ont eu un impact sur les infrastructures. Ces incidents ont rapidement été maîtrisés par l'équipe informatique. Il y a également eu 363 tentatives de cyberattaques qui n'ont eu aucun impact pour les actifs du MSSS.

... 2

Aussi, nous regrettons de vous informer que certains renseignements ont été masqués. Il s'agit, en effet, de renseignements personnels ou ayant des incidences sur l'administration de la justice et de la sécurité publique. À l'appui de cette décision, nous invoquons les articles 29, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après la Loi.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé  
Pierre Lafleur

p.j.

N/Réf. : 19-CP-00023-117